# La péricope de la femme adultère



# La péricope de la femme adultère

Énonciation de la problématique : Réfutation Conclusion	3
	3
	5
Annexe	6
Annexe 1 / Fragments de Papias	6
Annexe 2 / Irénée, Contre les hérésies, V, 33, 4	7
Annexe 3 / Histoire écclésiastique III,39,17	7

# Énonciation de la problématique :

Le passage de la femme adultère n'est pas présent dans les manuscrits et les papyrus les plus anciens, on ne trouve aucune trace de ce passage avant le V-VII siècle dans le codex Bezae manuscrit écrit entre le Ve et Ve.

Cet argument est souvent utilisé par les musulmans adeptes de la critique textuelle, qui vont sous-entendre que c'est une preuve claire de la falsification et du fait que le texte biblique n'est pas fiable.

## Réfutation

Ce Passage n'est en rien un ajout et je vais le prouver grâce à la tradition chrétienne, le problème majeur de la critique textuelle est qu'en étudiant la Bible sans la tradition chrétienne à côté, on va poser des problématiques qui n'ont pas lieu d'être.

Le Problème du Passage de la femme adultère n'a pas lieu d'être, car il est cité dans la tradition chrétienne dès le premier siècle par un père de l'église nommé **Papias d'Hiérapolis**, un homme ayant vécu du temps des apôtres et même marché a leurs cotés comme il est dit dans ces écrits « **je m'informais des leçons** de ces derniers, et entendais connaître ce qu'avaient dit André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ou quelque autre disciple du Seigneur. Je recueillais les paroles d'Aristote et de Jean le presbytre, disciple du Seigneur. Ce qui venait des livres me semblait moins intéressant que ce qui sortait d'une voix demeurée vivante.»

#### <u>Fragments de Papias</u>

Il est clair qu'il a connu les apôtres est à même marché avec eux, pour encore plus authentifier ce que je dis, je vais compléter sa parole par le témoignage d'un autre père de l'église nommé <u>Irénée de Iyon</u> Disciple direct de l'apôtre Jean père du lle siècle, il témoigne sur papias « Papias, lui aussi un auditeur de Jean et compagnon de Polycarpe, homme ancien, a témoigné par écrit dans le quatrième de ses livres. En effet, il existe cinq livres composés par lui. »

Irénée, Contre les hérésies, V, 33, 4

Donc comme je disais plus haut, Papias ayant marché avec les apôtres dès le 1er siècle nous rapporte dans ses écrits l'histoire de la femme adultère, il est cité par <u>eusebe de césarée</u> un Evêque du IVsiècle « II [Papias] expose aussi une autre histoire au sujet de la femme accusée de nombreux péchés devant le Seigneur »

#### Histoire écclésiastique III,39,17

Donc cette histoire est relatée dès le premier siècle chez les chrétiens par Papias disciple de Jean, il est completement ridicule de dire que cette histoire soit une invention tardive, je vais citer aussi Saint augustin, père de l'église latin, ayant majoritairement écrit ces œuvres pendant le IVe, il cite 2 fois l'histoire de la femme adultère dans ses écrits « **indissolubilité du mariage, même après l'adultère.** », il ajoute que des scribes chrétiens ayant peu de foi par peur que ce passage sois mal compris l'ont arrachés de certains manuscrits :

« Mais cette conduite du Sauveur soulève l'indignation des infidèles; on trouve même des chrétiens de peu de foi, ou plutôt ennemis de la vraie foi, qui, craignant l'impunité pour leurs femmes, arrachent des exemplaires sacrés le récit de l'indulgence accordée par Jésus-Christ à la femme adultère. Mais a-t-il donné la permission de pécher, Celui qui a dit : << Désormais, ne péchez plus?» ou bien pour éviter le scandale de ces malades, Dieu, le souverain médecin de nos âmes, devait-il refuser de guérir cette femme en lui pardonnant son péché? Gardons-nous de croire que ceux qui s'irritent de cette conduite du Sauveur, soient eux-mêmes d'une pureté sans tache et d'une austère chasteté, mettons-les plutôt au nombre de ceux à qui le Sauveur adresse ces mots : << Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ». Ceux qui entendaient ces paroles, sentant tout à coup les tourments de la conscience, s'éloignèrent et cessèrent de tenter le Sauveur et de poursuivre cette femme adultère. De nos jours au contraire, nous en trouvons qui sont malades et qui repoussent le médecin, qui, coupables »

« Je crois qu'un sens qui exclut la bonté et la piété ne peut être le sens à donner à une parole divine ». À vous entendre on dirait que les maris épargneraient leurs femmes adultères, s'il leur était permis d'en épouser d'autres, tandis qu'ils sont incapables de ménagement parce que ce droit leur est refusé. Je dis au contraire qu'ils doivent user de miséricorde envers ces femmes pécheresses, s'ils veulent eux-mêmes obtenir miséricorde pour leurs propres péchés. Cette conduite est plus nécessaire à ceux qui veulent, après avoir renvoyé leurs femmes adultères, vivre dans la continence. En effet, plus ils veulent être parfaits, plus ils doivent être

miséricordieux; et comme ils ont besoin du secours de Dieu, la meilleure disposition pour obtenir ce secours, c'est de se montrer indulgents à l'égard de leurs femmes tombées dans l'iniquité. On ne saurait donc trop leur rappeler cette parole du Seigneur : « Que celui qui est sans péché, lui jette la première pierre ». Puisque nous parlons à des époux fidèles, nous ne leur disons pas que celui qui n'est pas adultère, mais d'une manière plus générale : « Que celui qui est sans péché »>; dire qu'ils sont sans péché, ce serait s'aveugler eux-mêmes et prouver que la vérité n'est pas en eux. Si donc ils ne s'aveuglent pas, et que la vérité soit en eux, ils se garderont d'une sévérité exagérée. Dans l'intime conviction qu'ils ne sont pas sans péché, ils pardonnent afin qu'il leur soit pardonné, et ils ne sont pas fermés à tout sentiment de bonté et de piété. Il en serait autrement si la piété n'était excitée en eux que par la passion et non par la charité, s'ils n'avaient, pour pardonner, d'autre motif que la liberté de contracter un nouveau mariage et non le désir de se rendre à eux-mêmes le Seigneur propice. Afin de leur inspirer à l'égard de leurs épouses adultères un pardon plus large, plus généreux et plus chrétien, rappelons-leur ces paroles : « Pardonnez au prochain son injustice et vos péchés vous seront remis. Un homme peut-il conserver de la haine contre son frère et chercher sa guérison auprès de Dieu ? Il ne veut user d'aucune miséricorde à l'égard de son semblable, et il crie merci pour ses propres péchés? Il n'est qu'une chair fragile, et il conserve de la colère?»

## Conclusion

La femme adultère ne peut pas être une histoire inventée, car elle existe dans la tradition chrétienne depuis le premier siècle (temps des apôtres) et que les pères de l'église par leur citation prouvent que ce texte est bel et bien présent chez les premiers chrétiens, maintenant si quelques manuscrits présents ne le possède pas, c'est comme dit saint augustin des chrétiens de peu de foi ont arrachés ses passages par peur qu'il soit mal compris.

## **Annexe**

# Annexe 1 / Fragments de Papias

### Consulter en ligne

- 1. L'œuvre de Papias comprend cinq livres et s'intitule Commentaires des paroles du Seigneur. Irénée en fait mention comme des seuls qu'il ait écrits : « Papias, disciple de Jean, ami de Polycarpe, homme de la première heure, l'atteste par écrit dans le quatrième de ses ouvrages ; il en a composé cinq<sup>a</sup>. » Tel est le témoignage d'Irénée : 2. mais il ne semble pas, d'après sa préface, que Papias ait lui-même entendu ou rencontré les saints apôtres. Il explique que la doctrine de la foi lui a été transmise par des disciples de ces derniers. Voici ses propres termes :
- 3. « Pour toi, je ne manquerai pas d'ajouter à mes commentaires, afin de les confirmer dans la vérité, tout ce que j'ai appris naguère des presbytres et dont j'ai parfaitement gardé mémoire. Car ce n'était pas auprès des conteurs intarissables que je me plaisais comme la plupart, mais auprès de ceux qui annoncent la vérité. Je ne recherchais pas davantage les gens qui répandaient une doctrine étrangère, mais ceux qui exposaient les commandements que le Seigneur a confiés à notre foi et qui émanent de la vérité toute pure. 4. Si d'aventure je rencontrais des hommes qui avaient fréquenté les presbytres, je m'informais des leçons de ces derniers, et entendais connaître ce qu'avaient dit André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ou quelque autre disciple du Seigneur. Je recueillais les paroles d'Aristion et de Jean le presbytre, disciple du Seigneur. Ce qui venait des livres me semblait moins intéressant que ce qui sortait d'une voix demeurée vivante. »
- 5. On remarquera que Papias applique le nom de Jean à deux personnages. Il associe le premier à Pierre, Jacques, Matthieu et aux autres apôtres, ce qui désigne clairement l'évangéliste. Le second, il le met à part dans son énumération, et l'isole, avec d'autres, du groupe des apôtres. Il le range après Aristion, et lui attribue formellement le titre de presbytre. 6. De la sorte, il donne raison aux auteurs qui rapportent que deux hommes de ce nom vivaient en Asie et qu'il existe encore aujourd'hui à Éphèse deux tombeaux gravés au nom de Jean. Ce point mérite attention : il est vraisemblable que c'est le second, si l'on ne veut pas du premier, qui a contemplé la vision à

# Annexe 2 / Irénée, Contre les hérésies, V, 33, 4

### Consulter en ligne

en Egypte? La bénédiction dont nous venons de parler se rapporte donc sans conteste aux temps du royaume : alors régneront les justes, après être ressuscites d'entre les morts et avoir été, du fait de cette résurrection même, comblés d'honneur par Dieu; alors aussi la création, libérée et renouvelée, produira en abondance toute espèce de nourriture, grâce à la rosée du ciel et à la graisse de la terre. C'est ce que les presbytres qui ont vu Jean, le disciple du Seigneur, se souviennent avoir entendu de lui, lorsqu'il évoquait l'enseignement du Seigneur relatif à ces temps-là. Voici donc ces paroles du Seigneur : « Il viendra des jours où des vignes croîtront, qui auront chacune dix mille ceps, et sur chaque cep dix mille branches, et sur chaque branche dix mille bourgeons, et sur chaque bourgeon dix mille grappes, et sur chaque grappe dix mille grains, et chaque grain pressé donnera vingt-cinq cuves de vin. Et lorsque l'un des saints cueillera une grappe, une autre grappe lui criera : Je suis meilleure, cueille-moi et, par moi, bénis le Seigneur! De même le grain de blé produira dix mille épis, chaque épi aura dix mille grains et chaque grain donnera cinq tonnes de belle farine; et il en sera de même, toute proportion gardée, pour les autres fruits, pour les semences et pour l'herbe. Et tous les animaux, usant de cette nourriture qu'ils recevront de la terre, vivront en paix et en harmonie les uns avec les autres et seront pleinement soumis aux hommes, » Voilà ce que Papias, auditeur de Jean, familier de Polycarpe, homme vénérable, atteste par écrit dans le quatrième de ses livres — car il existe cinq livres composés par lui —. Il ajoute : « Tout cela est croyable pour ceux qui ont la foi. Car, poursuit-il, comme Judas le traître demeurait incrédule et demandait : Comment Dieu pourra-t-il créer de tels fruits ? — le Seigneur lui répondit : Ceux-là le verront, qui vivront jusqu'alors. »

Tels sont donc les temps que prophétisait Isaïe, lorsqu'il disait : « Le loup paîtra avec l'agneau, le léopard reposera avec le chevreau ; le veau, le taureau et le lion paîtront ensemble, et un petit enfant les conduira. Le bœuf et l'ours paîtront ensemble, et leurs petits seront ensemble ; le lion comme le bœuf mangera de la paille. L'enfant en bas âge mettra sa main dans le trou de la vipère et dans le gîte des petits de la vipère, et ils ne feront pas de mal et ils ne pourront plus faire périr personne sur ma montagne sainte. » Reprenant les mêmes traits, il dit encore ailleurs : « Alors loups et agneaux paîtront ensemble ; le lion, comme le bœuf, mangera de la paille, et le serpent mangera de la terre en guise de pain, et ils ne feront ni mal ni dommage sur ma montagne sainte, dit le Seigneur. » Certains, je ne l'ignore pas, tentent d'appliquer ces textes de façon métaphorique à ces hommes sauvages qui, issus de diverses nations et ayant eu toute espèce de comportements, ont embrassé la foi et, depuis qu'ils ont cru, vivent en bonne entente avec les justes. Mais, même si cela a lieu dès à présent pour des hommes issus de toutes sortes de nations et venus à une même disposition de foi, cela n'en aura pas moins lieu pour ces animaux lors de la résurrection des justes, ainsi que nous l'avons dit ; car Dieu est riche en toutes choses, et il faut que,

Annexe 3 / Histoire écclésiastique III,39,17

Consulter en ligne

- [11] Le même Papias ajoute d'autres éléments qui lui seraient venus, dit-il, par une tradition orale, telles que certaines paraboles étranges et certains enseignements du sauveur ainsi que d'autres récits tout à fait fabuleux. [12] II dit, notamment, qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts, que le règne du Christ sera matériel et aura lieu sur la terre. Je pense que cette 359 conception vient de ce qu'il a mal compris les récits des apôtres et n'a pas vu qu'ils se servaient de figures et s'exprimaient dans un langage symbolique. [13] II paraît avoir été du reste d'un esprit fort médiocre, comme on peut le conjecturer d'après ses écrits. Cependant il fut cause qu'un très grand nombre d'auteurs ecclésiastiques après lui adoptèrent le même avis que lui ; son antiquité leur était une garantie. C'est ainsi qu'Irénée et quelques autres ont embrassé son sentiment. [14] Dans son ouvrage, il nous donne encore d'autres récits d'Aristion dont nous avons parlé plus haut, sur les discours du Seigneur, ainsi que des traditions de Jean le presbytre auxquelles nous renvoyons les lecteurs désireux de s'instruire. Pour le moment, il est utile que nous ajoutions à tout ce que nous avons rapporté de lui la tradition qu'il nous transmet au sujet de Marc qui a écrit l'évangile, voici en quels termes.
- « [15] Et le presbytre disait ceci : « Marc, étant l'interprète de Pierre, écrivit exactement, mais sans ordre, tout ce qu'il se rappelait des paroles ou des actions du Christ; car il n'a ni entendu ni accompagné le Sauveur. Plus tard, ainsi que je l'ai rappelé, il a suivi Pierre. Or celui-ci donnait son enseignement selon les besoins et sans nul souci d'établir une liaison entre les sentences du Seigneur. Marc ne se trompe donc pas en écrivant selon qu'il se souvient ; il n'a eu qu'un souci, ne rien laisser de ce qu'il avait entendu et ne rien dire de mensonger. »
  - 361 Voilà ce que Papias raconte de Marc. [16] II dit d'autre part ceci de Matthieu :
  - « Matthieu réunit les sentences (de Jésus) en langue hébraïque et chacun les traduisit comme il put. »
- [17] Papias se sert de témoignages tirés de la première épître de Jean et de la première de Pierre. Il raconte encore une autre histoire, au sujet de la femme accusée de beaucoup de péchés devant le Sauveur que renferme l'Evangile aux Hébreux. Cela, ajouté à ce que nous avons exposé, n'a pas été marqué sans utilité.